

*Napoléon*

*Alexandre Méchin*

*Jean Marie Duplantier Valentin*

*David François Panay*

*Le préfet d'Haussmann  
Mont-de-Marsan*

*1808-2008*

*Une Préfecture  
dans l'Histoire*



*1808-2008.*

**Le 12 septembre 1808, Napoléon 1<sup>er</sup> signait le décret dit «de Bayonne», faisant donation au département des Landes du couvent de Sainte-Claire à Mont-de-Marsan, pour y établir un hôtel de préfecture.**

**De l'Empire à la République, des hommes et des vies ont fait le destin de la Préfecture des Landes.**

**L'édifice néo-classique a aujourd'hui deux siècles d'histoire, deux siècles de vie. Depuis son édification à partir de 1810 à sa réfection récente pour lui redonner l'éclat et la noblesse perdus au fil du temps, la bâtisse est un élément central de la cité montoise**

**Les Landais et les Montois sont attachés à ce bâtiment. J'ai à cœur que cette maison - la maison de la République - soit celle de tous.**

**Son histoire est particulière et il appartient à chacun de se l'approprier.**

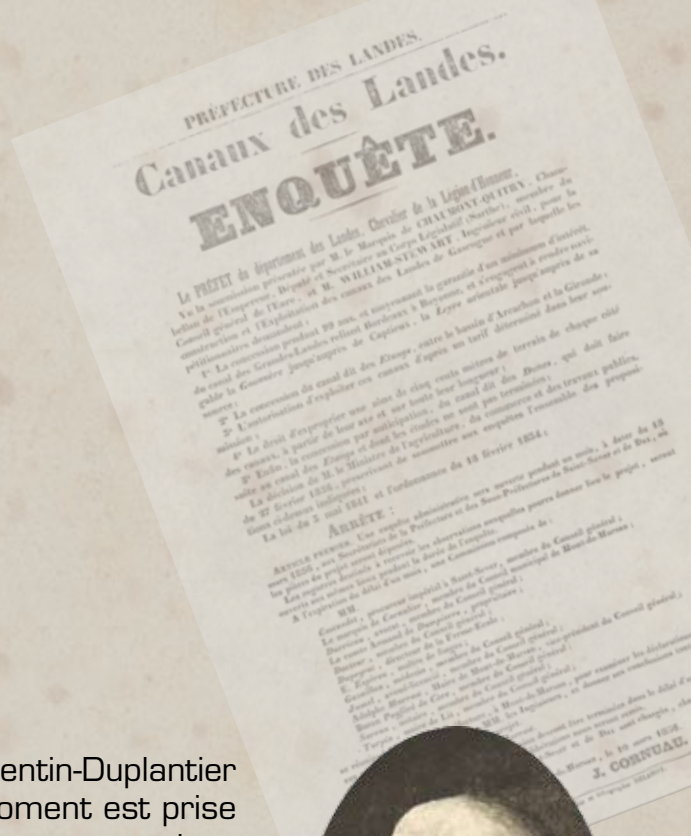
**Etienne Guyot  
Préfet des Landes**



C'est en 1800, avec la promulgation de la loi du 28 Pluviôse An VIII que Napoléon crée l'institution préfectorale. Alexandre Méchin sera le premier préfet des Landes, nommé le 11 Ventôse An VIII (2 mars 1800). Il est alors installé dans un logement de location de l'hôtel d'Artigue (trésorerie générale aujourd'hui) et séparé de ses services, ce qui n'offre pas une grande commodité.



Le successeur de Méchin, Jean-Marie Valentin-Duplantier prend ses fonctions le 9 juillet 1802. A ce moment est prise la décision de réunir le représentant de l'Etat et ses services en un seul lieu. Ce sera à l'emplacement du couvent de Sainte-Claire. Très investi dans le devenir de la préfecture, Jean-Marie Valentin-Duplantier sera même soutenu par Napoléon 1<sup>er</sup> qui, de passage à Mont-de-Marsan, sur la route de l'Espagne, avait témoigné de son intérêt pour l'installation du préfet et des bureaux sur le site conventuel réquisitionné pour l'édification d'une bâtisse. Le décret impérial « dit de Bayonne » du 12 juillet 1808 (\*) fixe l'installation future.



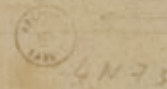
*...habileté des ingénieurs de l'école  
...Combinaisons machiavéliques, les  
...secours, en même temps que  
...français et français on s'en  
...constitutions... établies par  
...immenses... de garants  
...facilités... et qui  
...tion...  
...Egarement... de l'Etat  
...devant... et sans nous  
...primaires... Que de cette  
...nément dont nous avons été...  
...terminés, il ne nous reste que la souvenir  
...fortunés, qui ont consolé l'humanité  
...noire des braves qui ont si glorieusement  
...Cause sacrée que des inst  
...par leurs... excell.*

J. CORNUAU.

Les plans de la future institution seront définitifs en 1810 et la pose de la première pierre de ce nouvel édifice aura lieu la même année. Mont-de-Marsan, devenu chef-lieu du département en 1790 voit fleurir les bâtiments administratifs. Tribunal, prison, gendarmerie seront construits à la même période.

David-François Panay reçoit la lourde charge de bâtir le futur édifice hors norme. Ingénieur des ponts et chaussées, il devra donner le faste nécessaire qui sied à un tel lieu. La construction s'achève en 1818, après de nombreuses péripéties et difficultés financières. L'occupation en 1815 par les troupes espagnoles et portugaises contribuera aussi à l'allongement des délais.

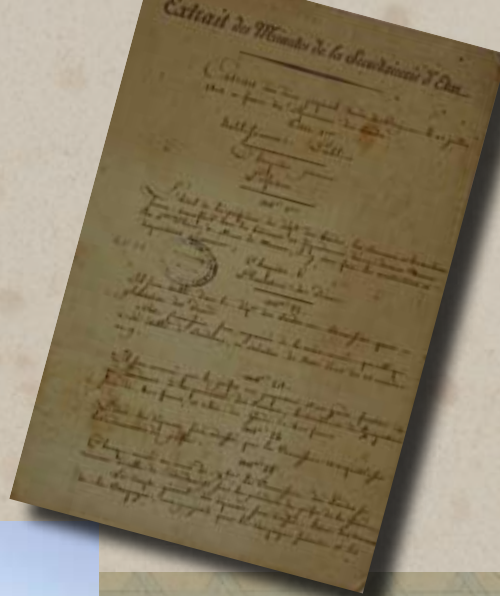
Certains projets initiaux, comme la création d'un jardin étendu, seront abandonnés. « (L'architecte) emploie l'ordre dorique grec sans base qui est celui qui convient le mieux au pais (sic) agreste où cet édifice doit être élevé, à la qualité de la pierre qu'on y emploie (sic), laquelle est un grès peu susceptible de recevoir des moulures délicates et aucune espèce de sculpture. » Pourtant, l'ordre ionique, jugé plus « élégant » et « noble » est préféré entre 1809 et 1810 pour le portique central de l'hôtel préfectoral. Cette élégance demeure de nos jours.



La construction de la préfecture s'achève en 1819 et le préfet d'Haussez sera le premier installé dans les lieux. Il s'établit dans le corps central de ce bâtiment néoclassique, en forme de U. Les deux ailes abritent les bureaux, les cuisines, les écuries, les communs.



A l'arrière de la préfecture, une passerelle relie le jardin au parc Jean Rameau. Considéré comme un élément de prestige supplémentaire, le jardin, dont les plans avaient été très ambitieux, fut une préoccupation importante dans les Landes, département où l'on pensait déjà à l'environnement. En effet, il était envisagé dans les années 1800, de créer une pépinière qui permettrait aux espèces nouvelles de se développer.

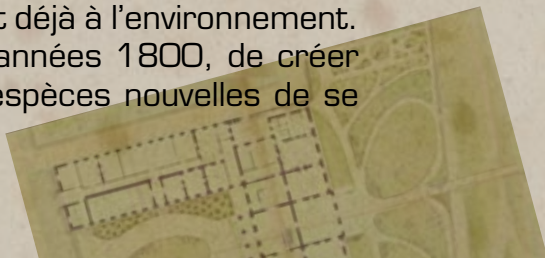


### [\*] Décret impérial dit de Bayonne juillet 1808

« (...) Titre 1, article 1 (...) – L'hôtel de la préfecture du département des Landes, les bureaux et les archives seront transférés dans les bâtiments et dépendances du ci-devant couvent de Sainte-Claire, à Mont-de-Marsan. Il y sera fait les constructions et dispositions nécessaires.

-article 2 – Il sera pourvu aux dépenses de translation et construction de la préfecture au moyen de la perception de six centimes supplémentaires votés pour trois années consécutives par la délibération du Département en date du 24 octobre 1807. (...).

Titre 4 (...) article 31 – Nous faisons donation au département des Landes, des bâtiments et dépendances du ci-devant couvent de Sainte-Claire de Mont-de-Marsan pour l'établissement d'un hôtel de préfecture, de bureaux et des archives (...) ».



## Restauration des façades et de la cour d'honneur

La préfecture des Landes, édifice classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1975, présentait des signes de dégradation importante. Face à l'urgence, une étude fut commandée et des sondages furent effectués au cours du premier semestre 1999 afin d'évaluer l'ampleur des désordres et le montant des travaux.

L'idée initialement recherchée était l'assainissement du bâtiment pour permettre à la pierre enfermée sous un enduit, de respirer et de maintenir la pierre de taille par endroit. Puis une restauration d'architecture apparut nécessaire, afin de redonner la symétrie de l'ensemble des façades et spécifiquement celle des deux pavillons du bâtiment. Les allèges ont ainsi été remontées.

Afin de conserver les maçonneries de pierre, la décision a été prise de supprimer le revêtement extérieur en piolite et les enduits au mortier de ciment.

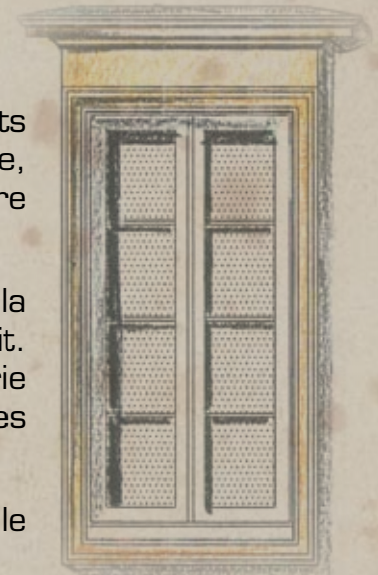
C'est un retour à un état d'origine qui a été réalisé grâce à l'utilisation de la chaux et de matériaux naturels qui redonnent au bâtiment son cachet véritable et lui font perdre l'aspect colonial qu'il avait depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le losange au sol, en pierre de Bidache, est un décor 1<sup>er</sup> Empire. Il se situe à l'intersection des axes principaux de la cour d'honneur dont le traitement minéral et la simplicité mettent en valeur l'architecture néo-classique de l'ensemble donnée par D.-F. Panay au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Des cyprès ont été plantés en 2008.

Les dotations allouées en plusieurs phases par le ministère de l'intérieur pour la réfection des façades et la restauration de la grille du portail se sont élevées à 755 824 €.

La rénovation des façades de l'hôtel préfectoral engagée le 2 avril 2001 s'est achevée après deux années de travaux.



en pâte ton pierre clair finition lissé à l

Couvertine ardoise à réviser

erre de taille avec un badigeon à la chaux en p

it 3 couches chaux aérienne - badigeon chaux

Oculus existant rebouché - nu en re

Couvertine en plomb

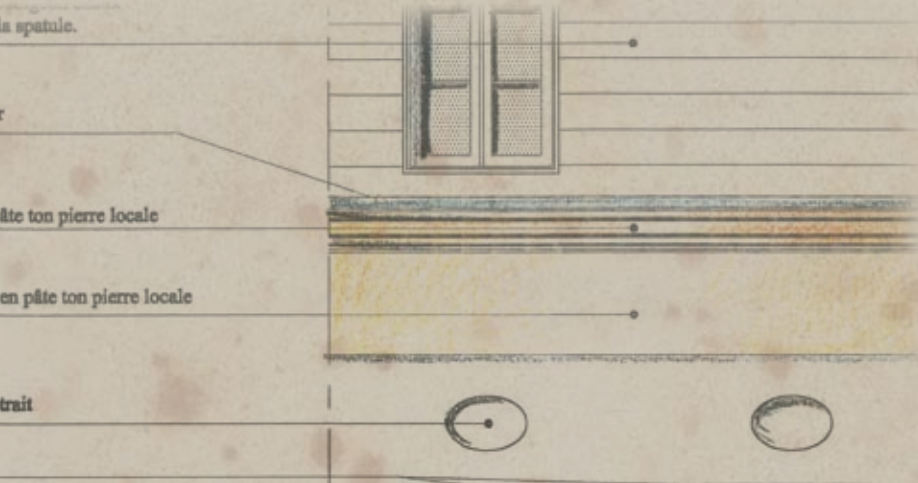


## Restauration des toitures

Le mauvais état de l'ensemble des couvertures de la préfecture en ardoises à crochets, des crochets eux-mêmes qui s'étaient oxydés ainsi que les bandeaux en zinc ont nécessité leur restauration. Celle-ci a intégré la suppression d'éléments comme un puits de jour et des antennes. L'équilibrage des cheminées existantes fut également recherché.

La réfection complète de la couverture avec l'emploi d'ardoises d'Angers posées à l'aide de clous en cuivre a été menée entre février 2007 et juin 2008.

L'opération a été financée à hauteur de 1 051 500 € par le Ministère de l'Intérieur.





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Préfecture des Landes

40000 Mont-de-Marsan

Service communication

Tél. 05 58 06 58 14

[www.land.es.pref.gouv.fr](http://www.land.es.pref.gouv.fr)

Conception graphique et impression :

© Imprimerie Lacoste-Roque - Mont-de-Marsan

Crédit photos :

© Préfecture des Landes, Studio Ernest,

Cabinet Architecture et Patrimoine

Dépôt légal à parution

ont été dictées, la liberté des Citoyens  
W être le point de Combinaisons Machiaveliques, les  
Armées ont été secourues, en même temps que  
des Négociations franches et forçades ont été entamées  
Enfin une Constitution sanctionnée par le Vœu  
Libre d'une immense majorité a garanti que le  
Règne des factions étoit passé, et que véritablement  
la Révolution étoit finie.

Citoyens, gardons nous de jeter un Regard  
en arrière, lançons nous dans l'avenir glorieux  
qui s'ouvre devant nous, et dont nous goûterons  
tous les fruits. Que de cette langue  
Unité d'intérêt dont nous avons été témoins  
vicieuses et terribles, et ne nous laissons que le souvenir  
des nations vertueuses qui ont consolé l'humanité  
et la mémoire des braves qui ont si glorieusement  
défendu la Cause sacrée que des insensés  
Calomnieux par leurs excès.

Et n'avons nous pas à nous féliciter d'avoir  
sauvé du naufrage presque universel des idées  
libérales, les principes constitutifs de la liberté,  
l'égalité des droits, l'abolition de l'Écarts dans  
les fonctions publiques et le Système représentatif.

Il étoit de l'heureuse destinée de la République,  
au moment où pressée par des Vengeurs encores  
accablés de Tristes multiples, l'instabilité déplorables  
et de la possibilité d'un